

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

PF — PIZ.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN, N^o. 16.

VI

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NEUF,

REDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

TOME TRENTE-QUATRIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE - ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, n^o. 13.

1823.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-QUATRIÈME VOLUME.

MM.

MM.

A. B—T. BEUCHOT.
 A—D—R. AMAR-DURIVIER.
 A. R—T. ABEL-REMUSAT.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—N. BÉGIN.
 B—O. BRITO.
 B—P. DE BEAUCHAMP.
 B—R j. BARBIER DEVCU.
 B—SS. BOISSONADE.
 B—U. BEAULIEU.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C. G. CADET-GASSICOURT.
 C. M. P. PILLET.
 D—B—S. DUBOIS (LOUIS).
 D—G. DEPPING.
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—N—L. DE NOUAL LA HOUSSAYE.
 D—N—U*. DAUNOU.
 D—S. DESPORTES-BOSCHERON.
 D—U. DUYAU.
 D—Y. DALMASSY.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—C D—B. EMERIC DAVID.
 E—S. EYRIÈS.
 F—A. FORTIA-D'URBAN.
 F—E. FIÉVÉE.
 F—T. FOISSET aîné.
 F—T j. FOISSET jeune.
 G—CE. GENGE.
 G—É. GINGUENÉ.

G—T. GUIZOT.
 G—Y. GLEY.
 H—T. HUMBERT.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—B—E. LABOUDERIE.
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAFORTE.
 L. R—E. LA RENAUDIÈRE.
 L—Y. LÉCUY.
 M—D. MICHAUD aîné.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M. J. MÉLY-JANIN.
 N—L. NOEL.
 P—C—T. PICOT.
 P. et L. PERCY et LAURENT.
 P—OT. PARISOT.
 P—S. PÉRIÈS.
 P—Y. PRESSIGNY.
 R—L. ROSSEL.
 R—RD. RÉMARD.
 SI—D. SICARD.
 S. M—N. SAINT-MARTIN.
 S. S—I. SIMONDE SISMON I.
 S—V—S. DE SEVELINGES.
 S—Y. DE SALABERRY.
 T—D. TABARAUD.
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonymic.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

notes, Leipzig, 1751, in-8°; c'est la plus estimée de toutes celles qui offrent séparément le texte de Phocylides. Ce poème a été traduit en prose latine par Jacques Hertel, Amerbach, Michel Néander; et en vers élégiaques par Etienne Rigel, Nissa, 1561, in-8°. Nous en avons trois traductions françaises, sous ce titre: *Les Préceptes de Phocylide*; l'une par Duché, Paris, 1698; Bruxelles, 1699, in-12: la seconde, par Levesque, Paris, 1782, in-18, dont il existe des exemplaires sur parchemin, et qui fait partie de la *Collection des anciens moralistes* (V. P.-Ch. LEVESQUE): la 3°. par Coupé (*Sentences de Théognis, etc., poème moral de Phocylide, traduction nouvelle*, 1798, in-18). Cette dernière traduction avait déjà été imprimée dans les *Soirées littéraires*.

W—s.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, né dans cette ville, au neuvième siècle, d'une ancienne et illustre famille, n'est pas moins célèbre dans l'histoire littéraire que dans l'histoire ecclésiastique. Doué d'un génie extraordinaire, et d'une ardeur infatigable pour l'étude, il fit, sous d'habiles maîtres, de rapides progrès dans les lettres, et dans les sciences cultivées de son temps. Il fut envoyé, par l'empereur Michel, en ambassade dans l'Assyrie, et s'acquitta de la mission dont il était chargé, de manière à se concilier la faveur de son maître. A son retour, il obtint la place de *proto-spathaire*, c'est-à-dire, commandant des gardes, et celle de *proto-secrétaire*, qui lui donnait, avec son entrée au conseil secret, le droit de prendre part aux délibérations. Photius, dont les premiers succès avaient allumé l'ambition, s'attacha surtout à gagner

les bonnes grâces de Bardas, oncle de l'empereur Michel, qui l'avait associé au trône, et qui se reposait sur lui des soins du gouvernement. Bardas, à qui la fermeté du patriarche Ignace avait déplu, le relégua dans l'île de Térébinthe, et fit élire à sa place Photius, le 25 décembre 857. Celui-ci reçut tous les ordres en six jours consécutifs. Ce n'était pas le premier exemple d'un laïc élevé aux premières dignités de l'Eglise: mais le défaut du consentement d'Ignace rendit nulle l'élection de son successeur. Aveuglé par l'ambition la plus déplorable, Photius ne songea qu'à se maintenir sur le siège qu'il venait d'usurper: il employa les moyens les plus odieux pour vaincre la résistance d'Ignace et lui arracher sa démission (V. IGNACE, XXI, 186); mais n'ayant pu y parvenir, il fit annuler l'ordination de ce dernier par des prêtres et des évêques dont il avait acheté les suffrages, et l'anathématisa. L'injuste rigueur avec laquelle il traitait un vieillard vénérable, excita des murmures qu'il crut pouvoir étouffer, s'il venait à bout de faire confirmer son élection par le pape. Nicolas I^{er}. occupait alors la chaire de saint Pierre. Photius lui écrivit, qu'Ignace, à raison de son grand âge, s'était retiré volontairement dans un monastère, où il achevait ses jours, entouré des respects dus à son caractère et aux vertus dont il n'avait pas cessé d'offrir l'exemple; que l'empereur avait jeté les yeux sur lui (Photius), pour remplir la place que le saint patriarche laissait vacante; et qu'il avait accepté, par obéissance, une charge dont le poids l'accablait. Le pape soupçonna que Photius ne lui disait pas la vérité; et il chargea les légats

qu'il envoyait à Constantinople pour achever de détruire l'hérésie des Iconoclastes, de prendre des informations sur ce qui s'était passé. Les légats, séduits ou intimidés par Photius, crurent Ignace coupable, et présidèrent le concile (861), qui confirma la déposition du saint patriarche, et excommunia tous ceux qui lui restaient attachés dans le malheur. Le pape, instruit de la prévarication de ses légats, écrivit à Photius pour l'engager à faire cesser les troubles que causait son intrusion, en rétablissant sur son siège le pasteur légitime : mais Photius supprima la lettre du pontife, et en composa une autre, qu'il se fit remettre publiquement par un misérable, nommé Eustrate, qui déclara la tenir du pape lui-même. La fourberie ayant été découverte, Eustrate fut condamné au fouet; et si Photius ne put pas le soustraire au châtiement qu'il avait si bien mérité, il eut du moins assez de crédit pour l'en dédommager par un emploi lucratif. Cependant le pape, indigné de la perfidie de Photius, assembla dans Rome un concile qui lui interdit toutes fonctions ecclésiastiques, et l'excommunia au cas où il persisterait dans ses erreurs. Loin de reconnaître ses torts, Photius assemble de son côté à Constantinople un concile, qui excommunie le pape Nicolas; et il adresse aux évêques de l'Orient une lettre dans laquelle il signalait avec aigreur les prétendues erreurs de l'Eglise latine (1), en les invitant à se séparer d'elle. C'est

ainsi que Photius fut le premier provocateur du schisme des Grecs, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et qui aurait éclaté dès-lors sans la prudence du pape Nicolas et les sages ménagements dont usèrent ses successeurs (Voy. ADRIEN II et JEAN VIII). Sur ces entrefaites, Bardas, le protecteur de Photius, fut assassiné par l'ordre de Michel (V. BARDAS, III, 364). Basile, surnommé le *Macédonique*, qui lui avait succédé dans ses dignités, menacé du même sort, prévint Michel, en le faisant poignarder, et monta sur le trône (867). Photius avait d'abord cherché à se ménager l'appui de Basile; mais quand l'usurpateur se présenta dans l'église de Sainte-Sophie, Photius eut le courage de lui dire : « Vous êtes indigne d'approcher des saints mystères, vous qui avez les mains encore souillées du sang de votre bienfaiteur. » Basile, irrité, exila Photius dans l'île de Chypre, et rétablit Ignace sur le siège de Constantinople. Pour achever de rendre la paix à l'Eglise, le saint patriarche assembla, de l'agrément du pape, un concile à Constantinople (2). Photius y fut anathématisé avec tous ses partisans. Nicetas, auteur contemporain, rapporte que les évêques souscrivirent les actes du concile, non avec de l'encre, mais avec du vin consacré : les actes du concile n'en disent rien. Photius retourna dans son exil, d'où il continua d'exhaler son ressentiment par des lettres qu'il écrivit à ceux de ses partisans qui lui restaient fidèles. Ayant su flatter la vanité de Basile, en lui composant

(1) Photius reprochait à l'Eglise latine d'ordonner le jeûne le samedi; de permettre l'usage du lait et du fromage pendant le carême; de condamner le mariage des prêtres; et enfin, surtout, de dire que le Saint-Esprit ne procède pas seulement du Père, mais encore du Fils. On peut consulter à cet égard, le *Dictionnaire des hérésies*, de Plinquet, article *Photius*.

(2) Ce concile est le huitième œcuménique; la première session se tint le mercredi 5 octobre 869, dans le côté droit des galeries hautes de Sainte-Sophie.

une généalogie qui le faisait descendre de Tiridate, roi d'Arménie (V. BASILE, III, 479), ce prince lui permit de revenir habiter Constantinople. A la mort du patriarche Ignace, Photius s'empara de la basilique de Sainte-Sophie, et reprit ses fonctions. Basile pria le pape d'approuver le rétablissement de Photius, comme un moyen de ramener la paix dans l'église d'Orient. Le pape y consentit; mais à la condition que Photius adhérerait aux actes des conciles qui avaient condamné ses erreurs, et qu'il ferait l'aveu public de ses fautes, en demandant pardon du scandale qu'il avait occasionné. Photius éluda les ordres du pape, en trompant ses légats, et assembla un nombreux synode, dans lequel, loin de se rétracter, il déclara persister dans toutes ses opinions. Le pape fulmina contre lui une nouvelle excommunication : cependant Photius se maintint en possession du siège de Constantinople, jusqu'à l'avènement à l'Empire, de Léon, surnommé le *Philosophe*. Instruit de ses désordres, Léon l'exila, en 886, dans un lieu de l'Arménie, nommé Bordi; et l'on croit que l'ex-patriarche y termina sa vie, en 891. Photius joignait à une vaste érudition un esprit fin et pénétrant, et beaucoup d'habileté : mais son ambition excessive et son orgueil le perdirent; et l'on ne peut trop déplore le funeste usage qu'il a fait de ses talents. Les écrivains protestants se sont, en général, montrés favorables à Photius. Mart. Hancikus, surtout, a cherché à le disculper (Voy. le *Byzantinæ rerum Scriptor.*); mais il est loin d'y avoir réussi. D'un autre côté, le père Ch. Faucher est peut-être tombé dans l'excès opposé, en lui refusant toute espèce de vertu. Heureusement

on est d'accord sur le mérite de Photius, comme écrivain; et personne encore ne lui a contesté le titre du savant le plus illustre de son siècle. On a de lui : I. *Myriobiblon sive Bibliotheca librorum quos legit et censuit Photius, patriarcha Constantinopolitanus*. C'est l'analyse des ouvrages que l'auteur avait lus pendant son ambassade en Assyrie, et qu'il adresse à son frère, le patrice Tarasius. Ce Recueil, l'un des monuments les plus précieux de la littérature ancienne, est, comme on l'a déjà remarqué (3), le modèle des journaux littéraires, et peut-être n'a-t-il pas encore été surpassé. Il renferme des extraits de deux cent quatre-vingts ouvrages, dont plusieurs ne nous sont pas parvenus. Les jugements de Photius sur le caractère et le style des écrivains dont il analyse les productions, sont presque toujours dictés par le goût le plus pur. Fabricius conjecture que nous n'avons pas le Recueil de Photius, tel qu'il était sorti de sa plume; et il attribue les erreurs qu'on y a relevées, à l'ignorance et aux interpolations de quelques copistes. C'est au savant Dav. Hæschel qu'on doit la première et la plus belle édition du texte grec de la *Biblioth.* de Photius, Augsbourg, 1601, in-fol. André Schott en publia, dans la même ville, une version latine très-négligée, 1606, in-fol. Cette version fut reproduite avec le texte grec, et les notes d'Hæschel, Genève, 1611, in-fol. (4) Enfin un ecclésiastique du

(3) Voy. *Dissertatio de Photio ephemeredum eruditarum inventore à P'ollio*, Wittenberg, 1688, in-4^o; et une autre, sous le même titre, par J. Geo. Philippi, ibid., 1691, in-4^o, de 28 pag.

(4) Il existe de cette édition des exemplaires avec des frontispices de 1612 et 1613, sous la rubrique de Genève. Leith a relevé plusieurs erreurs de Schott, dans son *Distributio Photii Bibliothecæ*, Leipzig, 1718, in-4^o.

diocèse de Roten, dont le nom est échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes (5), en donna une nouvelle édition à Rouen, 1653, in-fol. C'est la plus recherchée des amateurs, et la plus chère dans le commerce, quoiqu'elle soit la plus incorrecte. Il en existe des exemplaires, très-grand papier, qui ont été surtout portés à un haut prix. Claude Capperonier et Elie Dupin annonçaient, en 1701, une édition de la *Biblioth. de Photius* (Voy. les *Mémoires de Trévoux*, 1701, p. 288, et 1702, p. 474) ; mais l'impression en fut arrêtée par l'exil de Dupin à Chatelleraut ; et elle n'a pas été reprise depuis. Boerner promettait, en 1711, une édition de cet important ouvrage ; mais elle n'a point paru. Enfin les journaux de 1810 ont annoncé que M. Thorslacius, jeune et savant Danois, préparait une édition du *Myriobiblon*, pour laquelle il avait fait collationner les manuscrits de la bibliothèque du roi ; et l'on doit souhaiter que le public ne reste pas privé de son travail. L'abbé Gédoyn avait le projet de traduire en français la *Bibliothèque de Photius* ; et il en a publié quelques articles, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* ; d'autres ont été insérés dans le *Recueil de ses Œuvres posthumes*. Larcher et Chardon la Rochette en ont traduit aussi divers articles. Chardon désirait qu'un savant, également versé dans la langue grecque et dans l'histoire littéraire, se chargeât d'exécuter le projet de l'abbé Gédoyn, en donnant une traduction complète de la *Bibliothèque de Photius*, avec des notes (Voy. les *Mélanges de criti-*

que, 1, 4). Nous nous félicitons de pouvoir annoncer que ce vœu ne tardera pas à être rempli. M. Peignot, inspecteur de l'académie de Dijon, s'occupe en ce moment de la traduction de Photius ; et son travail est déjà fort avancé. II. *Lexicon græcum*. Ce curieux glossaire, demeuré inédit jusqu'à nos jours, n'était guère connu que par le manuscrit qui avait fait partie de la bibliothèque de Marq. Gode, et que l'on appelait pour cela *Codex Gudianus*. Blessig en inséra une Notice détaillée dans le programme d'ouverture des cours de l'université de Strasbourg, pour 1789, 4 pag. in-fol. ; et l'on a, sur le même sujet, une Lettre latine de L. Ancher à H. E. Paulus, Copenhague, 1791, in-8°. de 8 pag. Enfin l'ouvrage a été mis au jour à Leipzig, 1808, in-4°. Cette édition, due aux soins de M. G. Hermann, fait suite à celle du *Lexique de Zonaras*, donnée par J. A. H. Tittmann, *ibid.*, 2 vol. in-4°. Il faut y joindre : *Curæ novissimæ, sive Appendix notarum et emendationum in Photii Lexicon à Fr. Schleusner*, *ibid.*, 1811, in-4°. III. *Epistolæ*, Londres, 1651, in-fol. Cette édition, la seule que l'on possède des *Lettres de Photius*, a été publiée par Richard de Montaigu, qui y joignit une version latine et des notes : elle ne renferme que deux cent quarante-huit lettres ; mais on en a un plus grand nombre. Le père Combefis en a imprimé deux au pape Nicolas et une à l'archevêque d'Aquilée, sur la procession du *Saint-Esprit*, dans la première partie de l'*Auctarium Bibl. patrum* ; et il en cite plusieurs autres inédites. On en trouve une à Théophane, moine de Céræme, avec la version latine de Sirmond, dans les *Prolegomènes de l'édition des Homélies de Théo-*

(5) L'éditeur a signé la préface, des initiales Th. M. . . . Roth. *occh. prub.*

phane ; et une à Stauracius, dans le tome second des *Monumenta* de Cotelier. IV. Un *Traité*, en quatre livres, contre les nouveaux Manichéens ou les Pauliciens : dom Montfaucon en a inséré quelques fragments dans la *Bibliotheca Coisliana*. Il existe des manuscrits de cet ouvrage dans les bibliothèques de Paris, du Vatican et de Hambourg. Hinckelman en annonçait une édition avec une version latine ; plusieurs savants ont renouvelé depuis cette promesse, et toujours sans résultat. V. *Nomocanon*, id est, *legum imperialium et canonum ecclesiasticorum harmonia*. C'est un Recueil de tous les actes des conciles, depuis les apôtres jusqu'au septième concile oecuménique, mis en rapport avec les décrets des empereurs. Il a été publié, pour la première fois, en tête du Recueil des *Canons ecclésiastiques*, Paris, 1551, in-fol., avec la Traduction de Gentien Herve, et les Notes de Théod. Balsamon. Il en parut une seconde édition à Bâle, 1562, in-fol., de la version d'Henri Agyle ; et il a été réimprimé plusieurs fois depuis, entre autres, dans la *Bibliothèque de droit*, de Justel (V. ce nom). Michel Psellus a traduit le *Nomocanon* en vers politiques, et l'a dédié à l'empereur Michel Ducas, par une pièce de vers que Ducange a publiée dans son *Glossarium ad Scriptor. med. et infim. græcitat*, page 1002. VI. Des *Dissertations* et divers *Traités* théologiques, trad. en latin, par Franç. Turrian, et publiés par Canisius, dans le tome v des *Antiquæ lectiones*, et par le père Combefis, dans l'*Auctarium*. VII. *Adversus Latinos de processione Spiritus sancti*. Ce *Traité* a été inséré dans la *Panoplie* d'Euthyme Tergobyste, 1710, in-fol. VIII. *Am-*

philochia. C'est un Recueil de réponses aux questions d'Amphiloque, métropolitain de Cyzique, sur le sens de différents passages des saintes Écritures ; il n'en a été publié que des fragments. IX. Fr. Fontani a publié, dans le tome 1^{er}. des *Novæ eruditorum deliciae*, un Opuscule de Photius, comprenant dix questions sur des matières ecclésiastiques. On conserve un grand nombre d'Opuscules de Photius, inédits, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. græca* de Fabricius, qui lui a consacré une Notice pleine de détails curieux, tome ix, 369-569. On peut consulter en outre, sur cet écrivain, la *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, tome xix ; et enfin la *Vie de Photius*, par le P. Faucher, Paris, 1772, in-12.

W—s.

PHRAHATACES, seizième roi des Parthes, était fils et successeur de Phrahates IV, et de Thermusa femme italienne, qu'Auguste avait envoyée en présent à ce dernier, qui en était devenu éperdument amoureux. Le nom de ce prince n'était qu'un diminutif de celui de son père ; et il l'avait sans doute reçu comme une marque d'affection toute particulière. On peut voir, dans l'article PHRAHATES IV, comment Thermusa parvint à s'emparer tellement de l'esprit de son mari, qu'il disposa de son trône en faveur de Phrahataces, au préjudice de ses autres enfants plus âgés ; et comment Phrahates périt victime de l'ingratitude de sa femme et de son fils : il nous reste à déterminer la date de cet événement, pour connaître l'époque du règne de Phrahataces : c'est en l'an 9 de notre ère, que Phrahates IV périt ; par conséquent c'est en cette même année que Phrahataces dut monter